

10 décembre 2018

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance spéciale du programme des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021, du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le dixième (10<sup>e</sup>) jour de décembre 2018 à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : monsieur le maire, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers:

Simon Valcourt, René Martin, Audrey Lussier, Thomas Fortier-Pesant, Ginette Daviau et Michaël Bernier, tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, M. Richard Veilleux.

Mme Carole Thibeault, directrice générale, est également présente.

À vingt heures trente (20h30), M. Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance d'adoption des dépenses en immobilisation du conseil.

**18-12-229**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2019-2020-2021;
4. Période de questions portant exclusivement sur les dépenses en immobilisation 2019-2020-2021;
5. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

**18-12-230**

**ADOPTION DU PROGRAMME DES  
DÉPENSES EN IMMOBILISATION:  
2019-2020-2021**

Conformément à l'article 953.1 du Code Municipal, un programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 a été préparé.

Pour l'an 2019	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2020	Voirie :	225 000 \$
Pour l'an 2021	Voirie :	225 000 \$

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme des dépenses en immobilisation 2019-2020-2021.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT  
EXCLUSIVEMENT SUR LE PROGRAMME DES DÉPENSES  
EN IMMOBILISATION 2018-2019-2020**

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

10 décembre 2018

18-12-231

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À dix-neuf heures trente-deux (19h32), il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce ( <sup>e</sup> ) jour de \_\_\_\_\_ 2018.

\_\_\_\_\_  
Richard Veilleux, *maire*

\_\_\_\_\_  
Carole Thibeault, *directrice générale  
et secrétaire-trésorière*